

ÉDITO



Malgré la modification de la fiscalité des entreprises, qui reporte une partie de l'effort fiscal sur les ménages de la Vallée, la Communauté de Communes s'engage à maintenir le lien qu'elle a tissé depuis 2004 avec les acteurs économiques du territoire : animation et services aux entreprises, soutien au commerce et à l'artisanat, développement du tourisme. Car au-delà de sa contribution fiscale, l'Entreprise c'est avant tout des emplois locaux, un laboratoire pour la créativité, une vitrine pour le territoire, bref un acteur indispensable à la vie locale.

Roger BLEU,
Président de la Communauté de
Communes de la Vallée de Kaysersberg

FISCALITÉ

De la TP à la CET : la Communauté de Communes maintient le lien entre entreprises et territoire

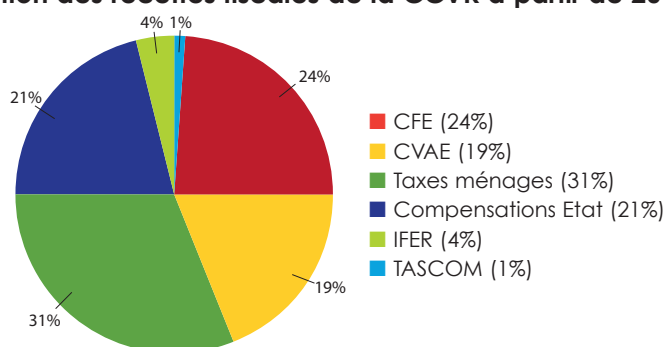
L'article 2 de la loi de finances pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle (TP) et l'a remplacée par la Contribution Economique Territoriale (CET), qui est composée de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), et de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises). Ces nouveautés législatives modifient en profondeur le panier de recettes des collectivités territoriales.

Pour la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, qui percevait depuis 2004 la taxe professionnelle unique (TPU) en lieu et place des communes, les recettes de substitution proviendront désormais :

- de la Contribution Économique Territoriale (CFE + CVAE) ;
- du transfert de la taxe d'habitation départementale et des parts départementale et régionale de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- d'une dotation de compensation de l'Etat et du fonds national de garantie individuelle des ressources ;
- de l'IFER (impôt forfaitaire sur les entreprises de réseaux) ;
- de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM).

Avec ces modifications législatives, la CCVK, qui avait choisi de «spécialiser» sa fiscalité sur les entreprises, revient de fait à une fiscalité mixte, perçue sur les ménages et les entreprises.

Répartition des recettes fiscales de la CCVK à partir de 2011



Quelques chiffres clés de l'OCM (2007 - 2009)

Nombre de bénéficiaires:
22 entreprises locales

Montant total des aides publiques:
217 000€

Montant total des investissements réalisés:
plus d'1,3 M€

Nombre d'emplois directs créés: 4

Nombre d'emplois consolidés:
50

Nombre total de fournisseurs / prestataires:
90

RETOUR SUR...

Commerce et artisanat : l'OCM, un bilan très positif



Malgré la période de morosité économique, les PME artisanales et commerciales de la vallée ont continué à investir et ainsi à développer le tissu économique local. L'Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat (OCM) mise en place par la Communauté de Communes, avec le soutien de l'Etat, de la Région Alsace et du Département du Haut-Rhin, s'est achevée sur un bilan très positif. L'effet de levier a joué son rôle puisque plus d'1 M€ a été investi en 3 ans par les artisans et commerçants de la vallée.

ACTUALITÉS ÉCONOMIQUES DE LA VALLÉE

Le réseau des entrepreneurs de la vallée de Kaysersberg



Réunis ce mois de juin à Sigolsheim, les dirigeants des principales entreprises de la vallée ont pu échanger avec les représentants de la CCI, du MEDEF ou de l'association Action et Compétence sur les questions

de l'emploi des personnes handicapées et l'emploi des séniors. Cette rencontre avait démarré par une visite de la Distillerie Romann - Ramel, reprise en 2007 par le groupe coopératif Grap'Sud. La distillerie de Sigolsheim traite et valorise les marcs, lies et bourbes de toute la viticulture alsacienne.

Action & Compétence

(emploi des personnes handicapées)
Alther - Cap Emploi - Sameth - Vie au Travail
Tél: 03 89 41 88 12

MEDEF Haut-Rhin

Tél: 03 89 20 12 40 - www.medef-haut-rhin.com

CCI Colmar Centre Alsace

Tél: 03 89 20 20 20 - www.colmar.cci.fr

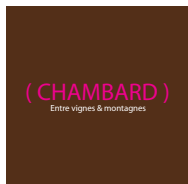
Les entreprises de la Vallée à l'honneur



HUSSOR

La société HUSSOR (Lapoutroie) a été distinguée lors de l'édition 2009 des Trophées INPI de l'Innovation, pour sa politique dynamique en matière d'innovation et de propriété industrielle. HUSSOR est reconnue au niveau international dans le domaine de la conception, la fabrication et la commercialisation des coffrages métalliques (banches) utilisés par les entreprises de construction et de génie civil.

www.hussor.com



Olivier NASTI, MOF 2007, chef de l'Hôtel Restaurant Spa Le Chambard (Kaysersberg) s'est vu honoré fin 2009 d'un Gault et Millau d'Or - prix Villeroy et Boch, qui récompense «le dynamisme, l'esprit d'entreprise et la modernité d'un chef créatif et talentueux».

Son second en cuisine, Thony BILLON, a été sacré «Espoir de l'Année» lors des Trophées Le Chef 2009.

www.lechambard.fr

Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

31 rue du Geisbourg - 68240 KAYSERSBERG
Tél: 03 89 78 21 55 - info@cc-kaysersberg.fr
www.cc-kaysersberg.fr

AIDES

Plan de revitalisation économique : des aides à la création d'emploi

Le bassin d'emploi de Colmar - Neuf Brisach a été fortement touché par la crise, avec plusieurs vagues de suppression d'emplois. En conséquence, l'Etat a mis en place un plan de revitalisation. Les entreprises concernées (celles de plus de 1000 salariés qui ont procédé à des licenciements collectifs) se sont regroupées pour constituer un fonds commun alimentant ce plan. L'objectif est d'atténuer les effets des licenciements effectués et de créer 417 emplois (autant que ceux supprimés sur le territoire).

Quelles aides pour quels projets ?

- **Aides directes à la création d'emploi:** 2000 ou 3000€ par emploi direct créé (CDI ou CDD 6 mois minimum).
- **Aides à la création - reprise - transmission:** prêt à taux zéro + aide de 2000 ou 3000€ par emploi créé.
- **Aide au développement:** 30 entreprises seront sélectionnées et soutenues par la CCI en matière de stratégie, organisation, management.
- **Dispositif ALIZE:** prêt à taux zéro + mise à disposition temporaire de compétences.

Qui peut en bénéficier ?

- Toutes les PME et TPE des secteurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'artisanat peuvent postuler pour en bénéficier.
- Un comité d'agrément jugera de la recevabilité de chaque projet.

Comment faire ?

- Contactez la CCI de Colmar:
Tél: 03 89 20 21 00 - revitalisation@colmar.cci.fr

PRATIQUE

Alsaeco, le portail de l'économie alsacienne



Actualités, subventions, notes juridiques, opportunités d'affaires, ce site, développé par les CCI d'Alsace, donne accès à toutes les informations utiles au quotidien des entreprises alsaciennes. Il recense également un certain nombre d'études et de notes de conjoncture établies par les observatoires économiques (CCI, INSEE, Banque de France, etc.). Enfin, il héberge l'annuaire complet de toutes les entreprises et établissements de la région.

www.alsaeco.com

Directeur de la publication: Roger BLEU
Rédaction: CCVK
Crédits Photos: CCVK, P. Laurent
Tirages: 1000 exemplaires